



C'est clair !

ASSURANCE Auto

Roulez l'esprit tranquille avec une assurance qui protège ce qui vous est cher !

Choisissez, en toute simplicité, les garanties adaptées à vos besoins et restez serein même en cas d'imprévu.



Pourquoi ce contrat est-il fait pour vous ?

Une offre simple ET personnalisable à votre situation

- 3 formules disponibles : Légale, Tiers ou Tous Risques, avec un socle de garanties indispensables.
- Des options essentielles à sélectionner selon vos besoins.
- Votre cotisation ajustée au plus près :
 - 3 niveaux de franchise au choix,
 - 3 forfaits kilométriques adaptés à l'utilisation de votre véhicule : moins de 5 000 km, moins de 10 000 km ou plus de 10 000 km annuel,
 - vous détenez un abonnement annuel de transports en commun ? Vous bénéficiez d'une réduction supplémentaire !

Des garanties couvrantes pour rester serein en toutes circonstances

- Une assistance⁽¹⁾ 24h/24 7j/7 en cas d'accident ou de panne.
- Vous resterez mobile quoi qu'il arrive grâce à l'assistance devant chez vous, et le prêt d'un véhicule de remplacement si le vôtre est immobilisé, selon la formule choisie⁽²⁾.
- Les dommages corporels du conducteur sont pris en charge jusqu'à 1 million d'euros dans toutes nos formules, y compris en cas de prêt de votre véhicule à un autre conducteur.

Des options renforcées pour préserver votre budget en cas d'imprévu

- Si votre véhicule est irréparable suite à sinistre, ou en cas de vol :
 - vous pouvez bénéficier du remboursement à la valeur d'achat du véhicule pendant 5 ans puis/ou d'une indemnisation majorée de +40%⁽³⁾,
 - si vous achetez votre véhicule en leasing⁽⁴⁾, la garantie Perte Financière prendra en charge vos loyers restants dus auprès de la société de financement, ainsi que les pénalités de rupture de contrat.
- Vos réparations sont prises en charge en cas de panne mécanique ou électronique (hors usure normale des pièces)⁽⁵⁾.

Du conseil avec un accompagnement de proximité, même après la souscription du contrat

- En cas de sinistre, un conseiller est dédié au suivi de votre dossier.
- Grâce à notre réseau de garages agréés proches de chez vous, vous évitez les avances de frais et bénéficiez de la garantie à vie des réparations.
- En cas d'alerte tempête, vous êtes averti par SMS ou e-mail pour vous donner des conseils de prévention.



⁽¹⁾ La prestation assistance est assurée par Europ Assistance. Assistance en cas de panne à partir de 0 km ou 30 km du domicile selon la formule.

⁽²⁾ Disponible en inclusion en formule Tous Risques, en option dans la formule Tiers et Légale.

⁽³⁾ L'option Valeur majorée +40% est disponible en formule Tiers et Tous Risques, l'option Valeur d'achat 5 ans est disponible en Tous Risques.

⁽⁴⁾ Option disponible en formule Tous Risques.

⁽⁵⁾ La garantie panne mécanique est assurée par Opteven Assurance. Option disponible en formule Tiers ou Tous Risques.



Le tableau des garanties

Les garanties s'appliquent dans les conditions, limites et exclusions indiquées aux Conditions Générales du contrat et aux Conditions Particulières souscrites.

Garanties	Légale	Tiers	Tous Risques
Socle de garanties			
Responsabilité civile ⁽¹⁾, Défense recours	Oui	Oui	Oui
Dommages corporels du conducteur (jusqu'à 1 million €)	Oui	Oui	Oui
Assistance			
Assistance 24h/24	Oui	Oui	Oui
Assistance panne 0 km		Oui	Oui
Véhicule de remplacement (durée maximum de 8 jours)	Option	-	-
Véhicule de remplacement (durée maximum de 8 à 30 jours)	-	Option	Oui
Garanties complémentaires			
Bris de glace, Catastrophes naturelles et technologiques, Attentats	Option	Oui	Oui
Vol et tentative de vol, Incendie, Forces de la nature	-	Oui	Oui
Dommages tous accidents, Vandalisme	-	-	Oui
Options			
Contenu et accessoires hors série (jusqu'à 3 000 €)	-	Option	Option
Panne mécanique et électronique ⁽²⁾	-	Option	Option
Indemnisation véhicule valeur majorée +40 %	-	Option	Option
Indemnisation véhicule valeur d'achat 5 ans, puis valeur majorée +40 % ⁽³⁾	-	-	Option
Perte financière ⁽⁴⁾	-	-	Option

⁽¹⁾ Responsabilité Civile attelage : en inclusion pour tout véhicule tracté (pour les véhicules >750 kg, l'attelage doit être déclaré).

⁽²⁾ Souscription de l'option réservée aux véhicules particuliers mis en circulation depuis moins de 10 ans.

⁽³⁾ Souscription de l'option réservée aux véhicules acquis depuis moins de 3 ans.

⁽⁴⁾ Souscription de l'option réservée aux véhicules acquis en leasing.



Des services digitaux pour vous accompagner tout au long de votre parcours



Souscription et signature

Réalisez un devis, souscrivez et/ou signez votre contrat en ligne

Suivi de votre contrat

Consultez votre contrat à tout moment

Déclaration et suivi de sinistre

Déclarez votre sinistre ou bris de glace en ligne 24h24 7j/7j

Besoin d'assistance panne ou remorquage

Bénéficiez de l'assistance 100% digitale à tout moment et suivez l'arrivée de la dépanneuse en temps réel :



Un numéro unique pour être accompagné en cas de besoin d'assistance, déclaration ou suivi d'un sinistre :

N°Cristal 0970 809 417

APPEL NON SURTAXE



Rendez-vous sur votre espace client Crédit Mutuel de Bretagne !



Scannez le QR code pour demander l'assistance



Une offre assistance adaptée selon votre formule d'assurance, pour mieux répondre à vos besoins !

Quelle assistance pour quelle formule ?

- **En formule Légale** : un socle de prestations d'assistance en inclusion (avec une franchise de 30km en cas de panne). Souscrivez à l'option pour bénéficier de prestations d'assistance complémentaires sans franchise !
- **En formule Tiers** : un socle de prestations d'assistance en inclusion (sans franchise kilométrique). Souscrivez à l'option pour rouler sereinement en toutes circonstances avec des garanties très complètes !
- **En formule Tous Risques** : le meilleur de l'assistance en inclusion dans votre contrat.

Parlez-en à
votre
conseiller !

Formule Légale	Formule Tiers	Formule Tous Risques
<p style="text-align: center;">Inclus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépannage/remorquage (franchise 30 km en cas de panne) • Assistance à la personne 	<p style="text-align: center;">Inclus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépannage/remorquage dès votre domicile sans aucune franchise • Assistance à la personne 	<p style="text-align: center;">Inclus</p> <p>La formule Tout compris pour une mobilité préservée en toutes circonstances. Roulez protégé mieux que jamais !</p>
<p style="text-align: center;">En option ⁽¹⁾</p> <p>L'indispensable de l'assistance Auto ! Pas de mauvaise surprise sur la route !</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de franchise (vous êtes dépanné même chez vous !) • Un véhicule de remplacement (catégorie économique) à votre disposition en France jusqu'à 8 jours 	<p style="text-align: center;">En option ⁽¹⁾</p> <p>Complétez vos prestations pour garantir votre mobilité ! Roulez sereinement !</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un véhicule de remplacement de catégorie équivalente à votre disposition (jusqu'à 8, 15 ou 30 jours selon les cas), en France comme à l'étranger • Votre véhicule réparé peut être ramené par un chauffeur qualifié si votre véhicule a été immobilisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de franchise (vous êtes dépanné même chez vous !) • Un véhicule de remplacement de catégorie équivalente à votre disposition (jusqu'à 8, 15 ou 30 jours selon les cas), en France comme à l'étranger • Votre véhicule réparé peut être ramené par un chauffeur qualifié si votre véhicule a été immobilisé

(1) Lorsque l'option est souscrite, elle intègre toujours les prestations incluses dans votre formule, qu'elle vient compléter.



Cas pratiques : comment être mieux couvert ?

Pourquoi choisir une option Valeur d'Achat 5 ans puis Valeur majorée +40%?

Yves a acheté une voiture en 2019, à 15 300 €. Il a souscrit l'assurance Auto Tous Risques avec l'option « Valeur d'achat 5 ans, puis valeur majorée +40% ».

Suite à une collision en 2021, son véhicule détruit est irréparable. La valeur de son véhicule déterminée par l'expert est fixée à 10 060 €. Mais il sera indemnisé à hauteur de la valeur d'achat du véhicule grâce à l'option souscrite.

Et si cet accident avait eu lieu 6 ans après son achat, il aurait bénéficié d'un remboursement à hauteur de la valeur déterminée par l'expert majorée de 40%.



⁽¹⁾ Montants indiqués non contractuels, hors application de la franchise contractuelle.

A quoi sert un Véhicule de remplacement ?

- La voiture de Didier est immobilisée 7 jours suite à un accident. Son assistance lui permet de bénéficier d'un **véhicule de remplacement** le temps des réparations et garder ainsi son autonomie.

Comment fonctionne l'option Panne mécanique et électronique ?

Laure possède une voiture de 115 000 km. Le turbo casse et le coût des réparations (pièces et main d'œuvre) est de **3 500 €⁽¹⁾**. Grâce à la garantie Panne mécanique et électronique, sans franchise, l'intégralité des réparations est prise en charge.

⁽¹⁾ Montant indiqué non contractuel.

Conditions en vigueur au 24/05/2021, susceptibles d'évolution. Document à caractère publicitaire.

Les avantages et garanties présentés dans ce document sont soumis au respect des dispositions réglementaires et contractuelles, selon conditions, franchises et exclusions prévues aux Conditions générales, Conditions particulières et conditions tarifaires, applicables au contrat souscrit. L'assurance Auto est un contrat proposé par Suravenir Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital entièrement libéré de 45 323 910 € ayant son siège social situé à 2, rue Vasco de Gama – Saint Herblain, 44931 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°343 142 659.

La prestation assistance est assurée par Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 46 926 941 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers.

La garantie panne mécanique est assurée par Opteven Assurances, Société Anonyme au capital de 5 335 715 € dont le siège social est sis 10 Rue Olympe de Gouge - 69100 Villeurbanne, immatriculée sous le n°379 954 886 au Registre du commerce et des Sociétés (RCS) de Lyon.

Distributeur : Crédit Mutuel Arkéa - SA coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances - 1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon - Siren 775 577 018 RCS Brest - n° Orias 07 025 585 vérifiable sur www.orias.fr.

Vos contacts :

- Votre conseiller du Crédit Mutuel de Bretagne
- Par internet www.cmb.fr
- Par téléphone **0 800 118 811** Service & appel gratuits

Et retrouvez-nous également sur